

COMMENT RÉGLER SON STATIONNEMENT ?

PAR HORODATEUR



- 1 Appuyer sur la touche de l'horodateur ou sur n'importe quelle touche pour activer l'écran.
- 2 Choisir ① pour payer votre stationnement.
Vous êtes détenteur de la Carte Mobilité Inclusion ? appuyer sur la touche , saisissez votre plaque puis validez pour bénéficier du stationnement gratuit à la journée.

- 3 Saisir le numéro d'immatriculation du véhicule et valider avec .
- 4 **Paiement en espèces :**
Introduire les pièces jusqu'à obtention de la durée de stationnement désirée puis valider.
Paiement par carte bancaire : sélectionner la durée de stationnement désirée avec le bouton puis valider.
- 5 Récupérer votre ticket de stationnement.
- 6 Valider pour obtenir si besoin un reçu bancaire.

PAR APPLICATION FLOWBIRD



- 1 Entrez la plaque d'immatriculation de votre véhicule.
 - 2 Ajoutez votre carte bancaire.
- Puis pour chaque stationnement :
- 3 Faites vous guider : l'application vous localise grâce au signal GPS.
 - 4 Sélectionnez le temps que vous souhaitez stationner.
 - 5 Procédez au paiement.
 - 6 L'originale de la CMI-S doit être apposée de manière visible et lisible derrière le pare-brise.



Votre stationnement est plus court ?
Stoppez-le par anticipation depuis l'application.

Conducteur détenteur d'une Carte Mobilité Inclusion : Bénéficie de la gratuité du stationnement à la journée. La prise de ticket est obligatoire sur les horodateurs ou l'application mobile Flowbird.

ABONNÉS

PARKINGS RÉSERVÉS AUX ABONNÉS

2 parcs sont désormais réservés aux abonnements. La place est garantie à l'abonné (personne physique ou morale) avec un accès 24/24 et 7/7 grâce à une télécommande remise contre une caution de 25 €, remboursée lors de sa restitution. Nombre de places limitées.

Parking Mont-Rôti et Pot d'Etain (avec barrières)

Mensuel	54,17 € HT	65 € TTC
Trimestriel	162,50 € HT	195 € TTC
Annuel	495,83 € HT	595 € TTC

Location longue durée (15 ans) : Contacter la Mairie

Adresse du Bureau d'Accueil

4 Bld de la Gare (face Gare de Houdan)
Renseignements et prise de RDV
par téléphone : 06 89 57 18 27
(lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h).

Pour tout renseignement

vous pouvez également nous contacter voirie.houdan@q-park.fr

Pour vos demandes de droits

(résident, personnel de soins et aide à domicile etc...)
connectez-vous au site : www.q-park.fr rubrique « Voirie »

Pour souscrire à un abonnement pour les parkings

du Mont-Rôti et du Pot d'Etain, connectez-vous au site : www.q-park.fr rubrique « Nos parkings »



Q PARK Quality in parking



Service Clients Q-Park
du lundi au vendredi, de 9h à 18h
service.clients@q-park.fr

09 86 86 86 90 Service & appel gratuits

Q PARK Quality in parking

Q PARK

STATIONNEZ À HOUDAN



**STATIONNEZ À HOUDAN
EN TOUTE SÉRÉNITÉ**

Catégorie photo: Shutterstock et Q-Park - Impression AQ SERVICE - Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique. Tarif, février 2024

VOIRIE ET PARCS OUVERTS

SECTEUR GARE - ZONE ORANGE

Payant du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30.

Gratuit Samedi-Dimanche & jours fériés

0h30	0,60 €	3h00	3,20 €	10h00	4,50 €
1h00	1,20 €	6h00	3,50 €	12h00	4,90 €
2h00	2,50 €	9h00	4,20 €	13h00	25,00 €

Forfait Extérieurs Gare : P1 / P2 / P3*** et rues zone orange

Hebdomadaire	12,00 €	Trimestriel	80,00 €
Mensuel	33,00 €	Annuel	300,00 €

Forfait 2 Roues	Mensuel	21,00 €	Annuel	220,00 €
-----------------	---------	---------	--------	----------

SECTEUR CENTRE-VILLE - ZONE ROUGE

La zone rouge correspond au secteur commercial :
durée limitée à 4h - Non accessibles aux détenteurs de forfaits.

Payant du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30

Gratuit Dimanche, Lundi, jours fériés et mois d'Août

1 ticket gratuit 45 minutes / jour / immatriculation puis 1 ticket payant

1h00	0,90 €	1h45	3,20 €	3h00	10,50 €
1h15	1,80 €	2h00	3,50 €	3h30	18,00 €
1h30	2,50 €	2h30	4,20 €	4h00	25,00 €

ZONE JAUNE

Payant du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30

Gratuit Dimanche, Lundi, jours fériés et mois d'Août

1h00	0,90 €	2h30	1,50 €	4h00	3,00 €	6h00	11,00 €
1h15	1,10 €	3h00	2,00 €	4h30	4,00 €	7h00	17,00 €
2h00	1,30 €	3h30	2,50 €	5h00	6,00 €	8h00	25,00 €

Forfait Extérieurs Centre-ville, Rues et Parking du Cygne, Hors P1/P2/P3***

Hebdomadaire	16,00 €	Trimestriel	150,00 €
Mensuel	50,00 €	Annuel	550,00 €

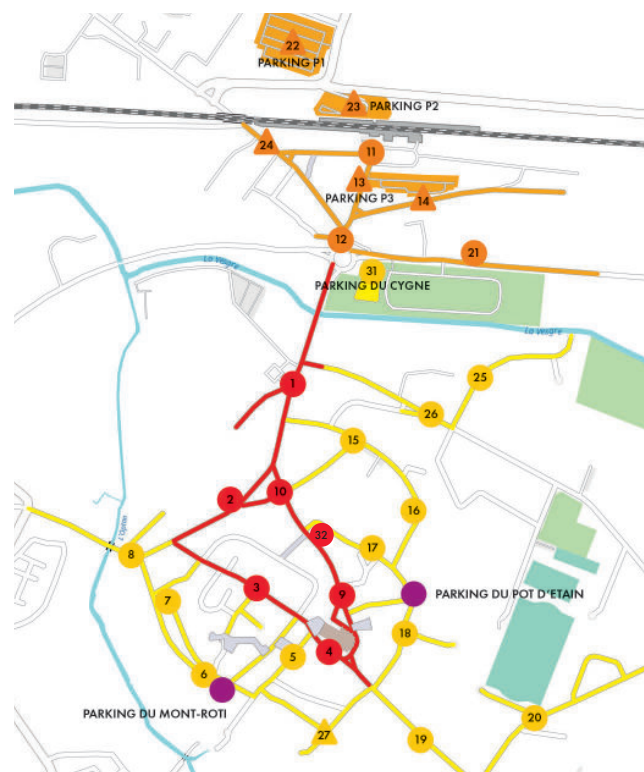
Annuel 2^e abonnement et plus (même nom et adresse)** | 450,00 €

Forfait 2 Roues	Mensuel	21,00 €	Annuel	220,00 €
-----------------	---------	---------	--------	----------

LES ZONES DE STATIONNEMENT

Pour vous garer dans les rues ou parcs ouverts de la ville, il faut vous acquitter d'un ticket horaires ou d'un forfait (sauf situation ou carte spécifiques). Les durées et modalités diffèrent selon les zones. En l'absence de ticket, de forfait ou en cas de dépassement, vous êtes soumis au Forfait Post Stationnement. **FPS toutes zones : 25€**

Aucune place ne peut être assurée aux détenteurs de forfaits.



- Rues payantes en zone rouge.
- Rues payantes en zone orange.
- Rues payantes en zone jaune.
- Parking abonnés
- ▲ Numéros horodateurs

Les FORFAITS annuels peuvent faire l'objet d'un transfert ou de remboursement au prorata (tout mois entamé est dû) en cas de déménagement, cession ou destruction du véhicule. ** Les FORFAITS «Résidents voiries», «Deux Roues Motorisées», «Personnel de soins» ET «Extérieurs zone jaune» sont accessibles uniquement après enregistrement auprès des services de Q-Park. *** Les FORFAITS «Extérieurs Gare» ET «PMR» sont accessibles librement sur les horodateurs et Flowbird application (Ne nécessite pas de préenregistrement auprès des services de Q-Park).

LES TARIFS SPÉCIAUX

SPÉCIAL RÉSIDENTS

FORFAIT ZONE JAUNE ET ORANGE

Forfait Résident voirie - Accessibles à tous les Résidents de Houdan.

Attention : Stationnement non autorisé sur les Parkings P1/P2/P3 et la zone rouge.

Mensuel	10,00 €	Annuel	100,00 €
---------	---------	--------	----------

SITUATIONS SPÉCIFIQUES

Stationnement PMR * * * (Toutes zones)

Gratuité à la journée (prise de ticket obligatoire).

Stationnement Personnel de Soins ou d'aide intervenant à Domicile (Toutes zones)

1h30 Gratuite/Jour/immatriculation
puis tarifs horaires de la zone de stationnement

Occupation de l'espace public pour travaux, déménagement... (Toutes zones)

Arrêté municipal à demander en Mairie.

Toutes zones

FPS Toutes zones y compris les Parkings
P1/P2/P3 et Cygne : **25€**.